



République française  
Département des Hautes-Alpes  
Commune de Réallon

## LISTE DES DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2026.

Référence	Objet	Décision
D2026_033	Élection du Maire de Réallon.	Délibération approuvée
D2026_034	Fixation du nombre d'adjoints au maire de Réallon	Délibération approuvée
D2026_035	Élection des adjoints au Maire de Réallon.	Délibération approuvée
D2026_036	Délégations à donner au Maire conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales :	Délibération approuvée
D2026_037	Création des commissions communales permanentes :	Délibération approuvée
D2026_038	Fixation des modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public.	Délibération approuvée
D2026_039	Élection de la Commission d'Appel d'Offres	Délibération approuvée
D2026_040	Élection de la Commission de Délégation de Service Public.	Délibération approuvée
D2026_041	Nomination des membres de la régie dotée de la seule autonomie financière : Régie des Remontées mécaniques de Réallon.	Délibération approuvée
D2026_042	Désignation des délégués au sein du Syndicat du Mandement Forestier de Savines le lac.	Délibération approuvée
D2026_043	Désignation des délégués au sein du Syndicat d'éclairage publique de l'Embrunais et du Savinois (Syep05).	Délibération approuvée
D2026_044	Désignation des délégués au sein du SIVU Ecole Intercommunale Réallon Saint Apollinaire.	Délibération approuvée

<b>Référence</b>	<b>Objet</b>	<b>Décision</b>
<b>D2026_045</b>	Désignation des délégués au sein du Syndicat Mixte d'électricité des Hautes Alpes.	Délibération approuvée
<b>D2026_046</b>	Désignation des délégués au sein du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Serre-Ponçon.	Délibération approuvée
<b>D2026_047</b>	Désignation des délégués au sein de la Régie Assainissement Serre-Ponçon	Délibération approuvée
<b>D2026_048</b>	Désignation de divers représentants de la Commune.	Délibération approuvée
<b>D2026_049</b>	Fixation des indemnités de fonctions du Maire et des adjoints.	Délibération approuvée

Réallon, le 23 mars 2026.